

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Vendredi 18 décembre 2020

DOSSIER DE PRESSE

Concours ACROVI 2020

Les lauréats du concours 2020 relatif à la prévention des risques « Alcool Cannabis ROute Violences (ACROVI) seront récompensés ce vendredi 18 décembre à 14 heures au collège de Magenta, en présence de Jean-Pierre Djaïwé, membre du gouvernement en charge du suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance (PTSPD), de représentants du vice-rectorat, du gouvernement, de la police et de la gendarmerie nationale.

Présentation du dispositif

Organisé par le gouvernement de la Nouvelle Calédonie, en partenariat avec le vice-rectorat - direction générale des enseignements (VR-DGE), la direction Diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC), la direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC) et la direction de la Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse (DPJ EJ), le concours ACROVI avait pour objet, pour sa première édition en 2019, d'inciter les jeunes à concevoir des messages de prévention à l'attention de leurs pairs sur quatre thématiques : la sécurité routière, la consommation d'alcool et de cannabis, les atteintes aux biens et les violences aux personnes.

En 2020, la thématique retenue est celle du harcèlement.

Candidature et réalisation

En raison du contexte particulier de l'année 2020, quatre classes ont pu participer à cette édition. La classe lauréate est scolarisée au collège de Magenta en 3^e.

Les classes ou groupes de candidats ont bénéficié d'une sensibilisation assurée par l'un des partenaires du concours (La gendarmerie nationale *via* la brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) et la direction territoriale de la Sécurité publique (DTPN). Cette sensibilisation a permis également de présenter aux élèves les ressources auxquelles ils peuvent faire appel en cas de besoin (ex : SOS ECOUTE au 05 30 30).

Les messages de prévention élaborés ont été réalisés sous la forme de capsules vidéo autour de la thématique du harcèlement. Ils privilégient l'approche positive de résolution du problème.

Diffusion du message de prévention

La création lauréate du concours sera mise à disposition des établissements scolaires et des partenaires sur le site parcourscivilique.ac-noumea.nc dès la rentrée 2021.

Depuis novembre 2019, un site internet créé par les services du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie-Direction générale des enseignements est en effet disponible. Il propose des activités pédagogiques ainsi que de nombreuses ressources sur l'éducation morale et civique, l'éducation à la défense, l'éducation aux médias et à l'information, l'éducation au développement durable et l'éducation à la santé (vidéos, serious games, sitographie, lexique...).